



Saint-Liboire

## AVIS PUBLIC

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 9 JUIN 2026

---

Conformément au code municipal, une séance extraordinaire sera tenue par le conseil municipal le 9 juin 2026 à compter de 18h00 à l'hôtel de ville situé au 151, rue Gabriel, Saint-Liboire.

DONNÉ à Saint-Liboire, ce 4<sup>ième</sup> jour du mois de juin 2026.

---

Sylvain Laplante,  
Directeur général